

<https://www.snetap-fsu.fr/On-dit-merci-qui-pour-ce-lot-de-consolation-destine-a-faire-passer-l-amere.html>



On dit merci qui... pour ce lot de consolation destiné à faire passer l'amère potion !?

- Métiers - Tous métiers - CAP/CCP -

Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH88/e_lan_commun-26070.png

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH253/hold-up-768x486-b8307.jpg>]

Lors de la séance du CSA Ministériel présidé par la Secrétaire Générale, au nom de Madame la Ministre, Annie Genevard, il a été annoncé qu'un CIA Exceptionnel sera prochainement versé aux agent-es du MASAF sur la paye de décembre 2024.

- 15% du montant individuel du CIA déjà reçu pour les agent-es de catégorie A
- 20% pour les B
- 25% pour les C

En voilà une nouvelle qui pourrait réjouir mais...

Prenons quelques chiffres pour bien matérialiser cette annonce dans la réalité :

- Un-e administrateur-riche de l'État de catégorie A, en classe normale et en poste à l'administration centrale, perçoit 3 500 € de CIA de base. Ce CIA exceptionnel représentera donc un montant de 525 €.
- Un-e adjoint-e administratif-ve de catégorie C, en classe normale et en poste à l'administration centrale, perçoit 900 € de CIA de base. Ce CIA exceptionnel représentera un montant de 225 € ; mais pour un-e agent-e dans les services déconcentrés ou en établissement, cela représentera 150 €.

Qui sont les heureux-ses bénéficiaires de cette annonce ?

Uniquement les agent-es titulaires qui bénéficient de la rémunération indemnitaire ([RIFSEEP](#)) qui n'a pas été revalorisée depuis 2020 ... + les administrateur-rices de l'État qui ont eux/elles leur part salariale indemnitaire revalorisée pourtant il y a peu de temps...

Exit les contractuel-les alors que leur nombre augmente inexorablement d'années en années sans qu'aucun plan de déprécarisation ne soit envisagé à court, moyen ou long terme : "ils ont bénéficié d'une revalorisation"... en janvier 2024, rétroactif au 1er septembre 2023...

Exit les personnels d'enseignement et d'Éducation, "ils ont eu le doublement de l'[ISOE](#)" (sic) ... en septembre 2023...

Est-ce par souci de reconnaître l'engagement des agent-es du MASAF et plus largement de la fonction publique maltraités depuis maintenant des semaines par les annonces gouvernementales avec la rhétorique de l'absentéisme pour justifier l'augmentation du nombre de jours de carence ? Ou encore, est-ce la mise en place de la PSC dont le coût va, pour nombre d'agent-es, représenter une augmentation de charge financière importante ? PSC qui est rejetée par les agent-es comme le démontre cette pétition lancée il y a quelques jours et qui a doré et déjà largement dépassé le millier de signatures.

Ce versement exceptionnel ne masquera pas le fait que les annonces de revalorisation indemnitaire pour 2024 soient restées lettre morte, que la GIPA ait été enterrée par le gouvernement, que le point d'indice, malgré les revendications de l'ensemble des organisations syndicales, n'ait pas été augmenté alors que le poids de l'inflation

On dit merci qui... pour ce lot de consolation destiné à faire passer l'amère potion !?

continue de peser sur les agent-es. Que dire du mépris pour toutes et tous nos collègues contractuel-les qui concourent eux aussi à faire tourner les services de notre ministère... Enfin, quel signal pour nos collègues contractuel-les sur budget qui ne percevront absolument rien ?